

«situation intégrante» qui caractérise les relations canado-américaines.

Si le gouvernement canadien a reconnu l'importance de la CEE, il reste néanmoins évident que l'opinion publique canadienne ne s'est guère préoccupée de cette question. Cependant, il semble que ni le gouvernement, ni l'opinion publique ne désirent la poursuite de la première option, c'est-à-dire la prolongation de la politique de la décennie soixante à l'égard des États-Unis. Quant aux deux autres options, relatives d'une part à une coopération, voire à une «intégration» avec les USA, et, d'autre part, à la diversification des relations du Canada, il existe une certaine controverse. D'après un sondage d'opinion publique effectué en 1973, les francophones canadiens seraient plus en faveur d'une «intégration» avec les États-Unis que leurs compatriotes anglophones. Cette attitude s'expliquerait par le fait que les francophones canadiens ne subissent que l'influence «économique» américaine, tandis que les anglophones canadiens sont exposés de plus aux influences «culturelles» et psychologiques. Cette coopération, voire cette intégration avec les USA ralentirait ainsi pour les anglophones du Canada le processus d'identification nationale. Les autorités de

l'Europe communautaire témoignent, pour leur part, d'une volonté de considérer le Canada comme pays distinct des États-Unis. Le gouvernement canadien accuse un certain retard et il convient de reconnaître l'urgence de diffuser l'information sur le Canada dans les pays membres de la Communauté.

Depuis la passivité canadienne de la décennie soixante jusqu'à la signature du traité établissant les liens préférentiels entre le Canada et l'Europe communautaire, un dialogue constructif a accompagné le processus décisionnel. Cependant, les effets des liens contractuels ne sont pas pour l'immédiat. Il est donc important qu'une large campagne d'information soit entreprise afin de renseigner les partenaires canadiens susceptibles de coopérer avec les Européens. Vu la complexité exceptionnelle des institutions communautaires et l'expérience européenne de coopération avec des pays associés, il est dans l'intérêt du Canada d'établir des institutions structurées pour promouvoir cette coopération à long terme. Il est dans l'intérêt de l'Europe communautaire qu'elle établisse une politique généreuse envers le Canada pour pouvoir démontrer aux futurs partenaires les avantages concrets des liens contractuels.

Asie du Sud-Est

La Conférence de Bali: avant et après

par Robert Bedeski

Depuis la fin de la guerre au Vietnam les nations de l'Asie du Sud-Est ont cherché à s'ajuster au contexte politique tout à fait nouveau de la région. Un des principaux instruments de cette transition a été l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, mieux connue sous le sigle d'ASEAN (*Association of Southeast Asian Nations*); ses cinq membres (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) se sont efforcés pendant près de dix ans de créer un consensus sur la coopération régionale et voient maintenant leurs efforts menacés par l'émergence d'une puissance vietnamienne unifiée.

Outre les questions de diplomatie et de sécurité, les pays de l'ASEAN font aussi face à des problèmes de développement, à la pauvreté et à l'instabilité. Récemment, les premiers ministres des cinq nations se sont réunis à Bali avec l'intention d'unifier davantage la région et d'y instaurer une plus grande coopération.

M. Bedeski est professeur au Département de science politique de l'Université Carleton. Observateur attentif de la genèse de l'ASEAN, il a passé une partie de l'année 1976 en Asie du Sud-Est. L'article ci-contre n'engage que l'auteur.